

Enseigner selon une approche bimodale

Considérations pour l'évaluation des apprentissages

L'arrivée des cours selon une approche bimodale, à partir de l'automne 2021, nécessite des précisions en ce qui a trait à certains aspects entourant le choix et la mise en œuvre des méthodes pour évaluer les apprentissages. Considérant les particularités des deux espaces d'enseignement (une partie des étudiantes/étudiants sur le campus et l'autre partie à distance suivant le même cours grâce à l'utilisation d'une technologie de conférence Web), il est important de choisir des méthodes d'évaluation qui permettent une évaluation des apprentissages **cohérente** et **équitable**.

Mesurer les apprentissages des étudiantes/étudiants par l'entremise de travaux à réaliser

Toutes les méthodes qui impliquent la production d'artéfacts (un essai, un rapport de recherche, une grille d'analyse, une étude de cas, un projet multimédia, etc.), afin d'évaluer les apprentissages réalisés par les étudiantes/étudiants ou d'atteindre des résultats d'apprentissage établis pour un cours, peuvent être mises en œuvre facilement dans un cours reposant sur une approche bimodale. Qu'il soit question de travaux individuels ou de travaux de groupes, l'utilisation du Campus Virtuel (*Brightspace*) permet à l'ensemble des étudiantes/étudiants d'un cours (qu'ils/elles participent à partir d'une salle de classe sur le campus ou à distance) d'avoir accès à toute l'information nécessaire pour guider leur travail (descriptions, consignes, critères d'évaluation, etc.). De plus, la remise des travaux via l'outil « **Devoir** » est simple et uniforme pour l'ensemble des étudiantes/étudiants. Notons également que la correction et la transmission des résultats peuvent aussi s'effectuer facilement par l'entremise du Campus Virtuel.

Mesurer les apprentissages des étudiantes/étudiants par l'entremise d'un examen non supervisé (examen maison)

Les examens non supervisés, c'est-à-dire ceux que les étudiants/étudiantes doivent compléter sans supervision tout en respectant un délai déterminé, peuvent aussi être mis en œuvre facilement dans un cours reposant sur une approche bimodale. L'utilisation du Campus Virtuel permet à l'ensemble des étudiantes et étudiants d'avoir accès à l'examen. La remise d'un examen maison peut s'effectuer selon la même stratégie que celle utilisée pour les travaux, soit par l'outil « **Devoir** ». Selon le format de l'examen non supervisé, il est même possible d'utiliser l'outil « **Questionnaire** » en sélectionnant l'option des questions à développement et en configurant les paramètres de l'outil afin de donner la flexibilité nécessaire pour compléter l'examen selon le temps accordé (par exemple, un questionnaire disponible durant plusieurs jours et qui offre la possibilité de faire plusieurs tentatives). Notons encore une fois que la correction et la transmission des résultats peuvent s'effectuer facilement par l'entremise du Campus Virtuel.

Évaluation cohérente

- Une évaluation qui correspond bien à ce qui a été appris dans le cadre du cours. En d'autres mots, une évaluation qui respecte un **alignement** entre les résultats d'apprentissage visés, les activités d'apprentissages réalisées et le type d'évaluation choisi.

Évaluation équitable

- Une évaluation qui offre une expérience qui respecte le principe d'équité. Dans le cas des cours selon une approche bimodale, il s'agit d'assurer l'**équivalence** entre l'expérience des étudiantes/étudiants sur le campus et l'expérience de ceux et celles à distance.



Mesurer les apprentissages des étudiantes/étudiants par l'entremise d'examens supervisés

Le recours à des évaluations de type « examen supervisé » (c.-à-d., des questions à choix multiples, des questions minutées à réponses courtes et à développement) nécessite de revoir certains aspects afin de respecter le principe d'équité. Essentiellement, il est important de s'assurer que le processus mis en place pour effectuer un examen supervisé est équitable pour l'ensemble des étudiantes et étudiants (sur le campus et à distance).

- Un processus de passation **en ligne** (via les outils disponibles dans le Campus Virtuel) pour l'ensemble du groupe (autant pour les étudiantes et étudiants qui ont suivi le cours sur le campus) est la meilleure option pour respecter le principe d'équité. C'est également l'option la plus fiable compte tenu de l'évolution des directives en matière de santé et sécurité. Les différents paramètres dans l'outil « **Questionnaire** » permettent d'adapter l'examen selon les besoins (fuseaux horaires différents, donner plus de temps pour ceux et celles qui ont des accommodements scolaires, etc.) et les outils de surveillance en temps réel (c.-à-d., *Respondus*, *Zoom*, *MS Teams*) offrent un moyen de surveiller les étudiants et étudiantes pendant qu'ils/elles font l'examen.
- Si l'on choisit plutôt un processus de passation qui implique **une présence sur le campus** dans un lieu déterminé (avec une procédure de surveillance spécifique), il devrait s'appliquer à l'ensemble des étudiantes et étudiants (principe d'équité). Selon la constitution du groupe (des étudiantes/étudiants qui sont dans des régions éloignées ou même à l'étranger), il pourrait être impossible d'opter pour méthode d'évaluation. Si l'ensemble des étudiantes et étudiants d'un cours bimodal peuvent se déplacer sur le campus pour la passation d'un examen, il est important de faire la demande d'une salle de classe qui permettra de respecter les mesures de distanciation qui seront en vigueur au moment de l'examen. L'obligation de passer un examen sur le campus devrait également être communiquée aux étudiants/étudiantes à l'avance et être incluse dans le plan de cours.

Mesurer les apprentissages des étudiantes/étudiants par l'entremise d'une performance

Dans certains cas, l'apprentissage des étudiants/étudiantes nécessite que l'évaluation repose sur des actions qui doivent être observées par l'évaluateur (p. ex., jouer une pièce musicale, faire un exposé, démontrer une technique en laboratoire). Dans le contexte d'un cours bimodal, il est important d'identifier comment ce type d'évaluation aura lieu pour l'ensemble des étudiants et étudiantes (sur le campus et à distance).

- Un processus de passation **en ligne** (via des outils de conférence Web comme *Zoom* ou *MS Teams*) peut, dans certains cas, être une option efficace (et équitable). Par exemple, un exposé peut aussi bien être réalisé en ligne (via *Zoom*, par exemple) ou en classe sur le campus. Dans les deux cas, l'évaluateur est en mesure d'observer et de déterminer la qualité de l'exposé en respectant les mêmes critères.
- Si le processus de passation **nécessite une présence sur le campus** (espace physique ou équipement uniquement disponible sur le campus – laboratoire, gymnase, atelier de fabrication, etc.), il est important d'aviser explicitement les étudiantes/étudiants dès le début du cours en l'indiquant dans le plan de cours. Les mêmes recommandations indiquées plus haut pour les examens supervisés sur le campus s'appliquent dans le cas des performances qui doivent avoir sur le campus.

En terminant, si vous avez besoin d'aide afin de choisir les méthodes qui conviennent le mieux pour évaluer les apprentissages de vos étudiantes et étudiants dans le cadre d'un cours bimodal, n'hésitez pas à contacter les spécialistes du SAEA (saea-tlss@uOttawa.ca). Ils/elles seront en mesure d'identifier des options qui répondent à votre contexte et à vos besoins particuliers.